

L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : UN LEVIER STRATÉGIQUE POUR LA PÉRENNITÉ DE L'ENTREPRISE

Les entreprises du transport sont depuis toujours confrontées aux aléas : intempéries, accidents, fermetures d'axes routiers ou perturbations de l'exploitation font partie du quotidien des transporteurs. Mais le changement climatique modifie progressivement la nature de ces aléas. Les épisodes de chaleur extrême, les inondations, les sécheresses ou encore les vents violents deviennent plus fréquents et plus intenses.

Ces évolutions ne constituent pas seulement un enjeu environnemental. Elles ont des conséquences très concrètes sur l'activité des entreprises : allongement des temps de parcours, dégradation des infrastructures, reports de livraisons, immobilisation de véhicules ou difficultés à tenir les engagements contractuels.

Face à cette réalité, les entreprises du transport sont engagées dans la réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre. Mais elles doivent également s'adapter aux conséquences du changement climatique, désormais inévitables. **Cette démarche vise à renforcer leur capacité à poursuivre leurs activités malgré les aléas climatiques et à préserver durablement leur compétitivité.**



L'objectif de cette note est d'apporter les premiers repères pour comprendre ces enjeux, identifier leurs principales vulnérabilités et engager une démarche d'adaptation réaliste pour les TPE, PME et ETI du transport routier.

POURQUOI AGIR MAINTENANT ?

Pendant longtemps, les entreprises ont considéré les événements climatiques comme des situations exceptionnelles auxquelles il suffisait de réagir au cas par cas. Cette approche est aujourd'hui insuffisante.

Avec l'adoption du troisième Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC), l'ensemble de l'économie est appelé à mieux anticiper les conséquences des évolutions climatiques. Cette démarche ne consiste pas à prévoir précisément les événements de demain, mais à intégrer dès aujourd'hui les risques climatiques dans les décisions de gestion, les investissements et l'organisation de l'entreprise. Anticiper ces évolutions, c'est renforcer la continuité de l'activité, protéger les salariés et préserver durablement la compétitivité de l'entreprise.

Pour les entreprises du transport, cette évolution est particulièrement importante. Leur activité repose sur des infrastructures publiques, des équipements techniques, des salariés mobiles et une organisation en flux tendus. Elles font déjà face à de très nombreux aléas perturbant les conditions d'exploitation.

Ces situations entraînent des coûts parfois importants, qu'il s'agisse de réparations, de détours, de retards de livraison, d'heures supplémentaires ou de pénalités contractuelles. Elles peuvent également fragiliser la relation avec les clients lorsque la continuité du service n'est plus garantie.

Les évolutions observées par les assureurs pourraient également se traduire, à terme, par une hausse des franchises, des exclusions de garanties ou des difficultés d'assurance pour certains biens exposés.

S'ADAPTER EST AUSSI UNE OPPORTUNITÉ

Anticiper les conséquences du changement climatique, c'est avant tout **renforcer la robustesse de son entreprise**. Une organisation préparée limite les interruptions d'activité, protège ses collaborateurs, sécurise ses investissements et maintient la qualité de service attendue par ses clients. L'adaptation ne doit donc pas être perçue comme une contrainte, mais comme un levier de performance et de compétitivité. Dans un contexte où les donneurs d'ordre sont de plus en plus attentifs à la continuité des prestations, la capacité à faire face aux aléas climatiques constitue un véritable **avantage concurrentiel**.

QUELS IMPACTS POUR L'ENTREPRISE ?

Le climat évolue...	L'entreprise peut être confrontée à...
 Canicules plus fréquentes	Fatigue des conducteurs, surchauffe des moteurs et des cabines, baisse de productivité
 Pluies intenses et inondations	Inondation des dépôts, coupures d'axes routiers, retards de livraison
 Vents violents	Risques accrus pour les véhicules, perturbations de circulation
 Sécheresses	Dégradation des chaussées, restrictions d'eau, tensions sur certaines infrastructures
 Coupures électriques et réseau	Logiciels d'exploitation ou de géolocalisation inutilisables, perte de communication
 Multiplication des événements extrêmes	Organisation plus complexe, hausse des coûts d'exploitation, augmentation des primes d'assurance

POURQUOI L'INACTION EST UN RISQUE FINANCIER ?

S'adapter au changement climatique n'est pas seulement un enjeu environnemental, c'est une nécessité économique. **L'inaction face aux risques climatiques génère des coûts qui menacent directement la rentabilité et la valeur de l'entreprise.**

Source : Analyse de la Direction générale des entreprises (DGE) - [Engager l'adaptation de mon entreprise au changement climatique : que faire ? | Direction générale des Entreprises](#)

1. Les coûts directs liés aux sinistres

L'impact immédiat du climat se mesure par les dommages physiques sur les actifs (véhicules, entrepôts, parkings). Pour une TPE ou PME, un seul événement extrême peut fragiliser l'équilibre financier de façon disproportionnée :

Impact sur la rentabilité : En cas d'inondation, le coût moyen d'un sinistre pour une microentreprise est estimé à 3 500 €, ce qui représente 20 % de son Excédent Brut d'Exploitation (EBE). À titre de comparaison, ce même sinistre ne pèse que 2 % de l'EBE d'une grande entreprise.

Diversité des aléas : Les vents violents coûtent en moyenne 6 % de l'EBE à une petite structure, tandis qu'un incendie peut engendrer des frais directs de 5 000 €.

Dommages structurels : Au-delà des véhicules, les bâtiments subissent des dégradations liées aux inondations (canalisations, équipements électriques) ou aux mouvements de terrain.

2. Les coûts cachés impactent les charges d'exploitation

Les coûts cachés ne font pas toujours l'objet d'une déclaration d'assurance, mais ils pèsent lourdement sur les marges opérationnelles :

Le surcoût du détour : Une route coupée après de fortes intempéries impose des changements d'itinéraires coûteux : allongement de trajet, frais de carburant, péages, heures supplémentaires.

Maintenance et usure prématurée : Les vagues de chaleur provoquent la surchauffe des moteurs et la dégradation accélérée des pneus et des batteries. À l'inverse, le froid intense gèle les freins et rend les pneus moins efficaces, augmentant le risque d'accidents et de pannes.

Perte de productivité : Les retards de livraison, les ruptures de chaîne de froid ou la dégradation de marchandises périssables entraînent des pénalités contractuelles et une désorganisation de l'exploitation.

3. Les risques structurels menacent la pérennité de l'entreprise

La non-anticipation peut fragiliser le modèle économique.

Investissements inadaptés : Acheter un véhicule ou construire un entrepôt sans tenir compte du climat de 2030 ou 2050 risque d'aboutir à une obsolescence prématurée de l'investissement. Un actif non résilient perdra de sa valeur de revente sur le marché.

Le risque assurantiel : À terme, certains actifs ou zones géographiques pourraient devenir impossibles à assurer ou subir des franchises tellement élevées qu'elles ne couvriraient plus le risque réel.

Perte de marchés : Les donneurs d'ordre (chargeurs, AOM...) intègrent de plus en plus la résilience dans leurs appels d'offres. Un transporteur incapable de garantir la continuité de son service pourra être écarté.

STRUCTURER SA DÉMARCHE D'ADAPTATION

Comprendre son exposition aux
risques climatiques

Identifier ses vulnérabilités

Définir des actions adaptées

Préparer un plan de continuité
d'activité (PCA)

1. Comprendre son exposition aux risques climatiques

La première étape consiste donc à identifier les principaux aléas susceptibles d'affecter les sites et les activités. **Plusieurs outils gratuits permettent de réaliser un premier diagnostic :**

[ODACC](#) (Banque de France) pour évaluer l'exposition des sites aux 6 principaux aléas climatiques,

[Climadiag Commune](#) (Météo-France) pour connaître les évolutions climatiques attendues sur chaque territoire,

[Ma Carto Climat](#) pour visualiser les principaux risques et sensibiliser les équipes.

Ces outils ne remplacent pas une étude approfondie, mais ils permettent de disposer rapidement d'une première vision des risques.

2. Identifier les vulnérabilités de votre activité

Cette deuxième étape consiste à analyser les crises passées et à identifier les points critiques. L'entreprise peut recenser les crises des cinq dernières années et évaluer leur coût réel (heures supplémentaires, maintenance, pénalités) pour prioriser les actions.

Il convient ensuite d'identifier les activités indispensables au fonctionnement quotidien : exploitation, maintenance, relation client, informatique ou approvisionnement en carburant. D'autres peuvent être temporairement ralenties sans remettre en cause la continuité de l'activité.

Cette réflexion permet d'identifier les priorités et de concentrer les efforts sur les fonctions les plus critiques.

Quelques questions peuvent guider cette analyse :

- . Quelles situations climatiques ont déjà perturbé mon activité ?
- . Quelles ont été leurs conséquences économiques ?
- . Quels équipements ou quels bâtiments sont les plus exposés ?
- . Quels partenaires sont indispensables à mon fonctionnement ?

3. Définir des actions adaptées

Les premières mesures d'adaptation ne nécessitent pas des investissements lourds. Ainsi, de nombreuses actions relèvent avant tout de l'organisation de l'entreprise et de la sensibilisation des équipes :

- . Adapter les horaires de travail lors des épisodes de fortes chaleurs ;
- . Renforcer la maintenance préventive avant la période estivale ;
- . Prévoir des itinéraires alternatifs ;
- . Protéger les équipements sensibles contre les inondations ;
- . Intégrer le risque climatique dans les nouveaux investissements ;
- . Sensibiliser les équipes aux bons réflexes.

L'essentiel est de privilégier des actions simples, proportionnées et rapidement mobilisables.

Mobiliser les équipes

Les ressources humaines constituent également un levier essentiel de l'adaptation.

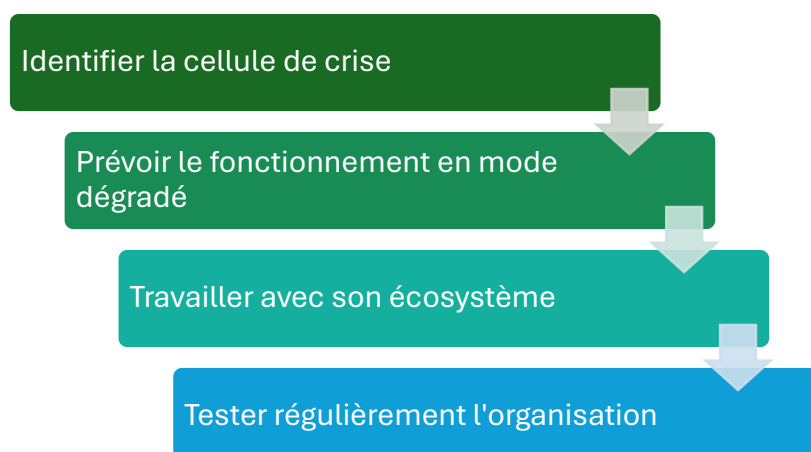
Associer les salariés à la démarche permet d'identifier les difficultés rencontrées sur le terrain et de faire émerger des solutions pragmatiques. Les épisodes de chaleur, les intempéries ou les crises prolongées imposent aussi de renforcer la prévention et la protection des équipes, en adaptant les conditions de travail lorsque cela est nécessaire.

Une organisation résiliente repose avant tout sur des collaborateurs informés, préparés et capables d'agir en sécurité face aux aléas climatiques.

4. Élaborer un Plan de Continuité d'Activité (PCA) simple et opérationnel

Le **Plan de Continuité d'Activité (PCA)** permet de préparer l'entreprise à ces situations afin d'assurer la sécurité des salariés, de limiter les pertes économiques et de maintenir les missions essentielles.

Pour une entreprise de transport, un PCA n'a pas vocation à être un document complexe. Il s'agit avant tout d'un guide opérationnel précisant qui fait quoi lorsque survient un événement majeur.



Une cellule de crise clairement identifiée

Le PCA doit identifier les personnes qui composent la cellule de crise (direction, exploitation, maintenance, ressources humaines...) ainsi que leurs responsabilités.

Ce noyau décisionnel permet de basculer instantanément d'une hiérarchie quotidienne à une capacité de décision rapide et transverse, assurant la coordination avec les clients, les autorités ou les partenaires.

Prévoir un fonctionnement en mode dégradé

En cas d'aléas, le PCA doit donc prévoir des solutions de repli :

- . Liste papier des contacts d'urgence
- . Itinéraires alternatifs
- . Procédures de secours
- . Moyens de communication de substitution
- . Priorisation des activités essentielles

L'objectif est de maintenir le niveau de service le plus élevé possible malgré les difficultés rencontrées.

Travailler avec son écosystème

La continuité d'activité ne dépend pas uniquement de l'entreprise. Elle repose également sur les fournisseurs, les sous-traitants, les gestionnaires d'infrastructures, les collectivités et les donneurs d'ordre.

Il est donc utile d'identifier en amont :

- . Les partenaires indispensables
- . Les solutions de remplacement possibles
- . Les sites ou plateformes de repli
- . Les modalités d'information des clients

Cette anticipation permet de limiter les ruptures d'activité et de renforcer la confiance des partenaires.

Tester régulièrement son organisation

Un PCA n'est réellement efficace que s'il est connu des équipes et régulièrement mis à jour.

Un simple exercice annuel, consistant à simuler une inondation ou une coupure d'électricité, permet souvent d'identifier des points d'amélioration et de renforcer la réactivité de l'entreprise.

À retenir

Le meilleur Plan de Continuité d'Activité n'est pas le plus volumineux. C'est celui que chacun connaît et que l'entreprise est capable d'appliquer immédiatement en cas de crise.

Rédiger un PCA est une mesure d'adaptation organisationnelle à faible coût qui permet **de maintenir le dialogue avec les clients, de coordonner efficacement les partenaires et les fournisseurs, et de poursuivre les activités essentielles malgré les aléas**. Cette capacité à assurer la continuité du service constitue un véritable facteur de confiance et un avantage concurrentiel durable.

LES DISPOSITIFS D'AIDE ET FINANCEMENTS

Diag Adaptation (Bpifrance/ADEME) : Un accompagnement subventionné à 50 % (reste à charge environ 3 000 €) pour les entreprises de moins de 500 salariés.

Prêt Vert Bpifrance : Pour financer des investissements de résilience (ex. : toitures blanches, récupération d'eau de pluie, rénovation thermique).

L'Indicateur Climat de la Banque de France : Pour évaluer la maturité de votre stratégie d'adaptation et valoriser votre démarche auprès de vos partenaires financiers.

CONCLUSION : FAIRE DE L'ADAPTATION UN STANDARD DE FIABILITÉ POUR LE TRANSPORT

L'adaptation au changement climatique n'est pas une contrainte environnementale supplémentaire, mais un véritable **levier de pérennité économique**. L'enjeu est de passer d'une gestion de crise subie à une organisation capable d'anticiper les perturbations, de préserver ses marges et d'assurer la continuité de ses missions.

Si les transporteurs disposent de peu de leviers d'action sur la résilience des infrastructures publiques, ils peuvent en revanche agir directement pour :

Sécuriser leur cœur d'activité (actifs, marchandises et passagers) : l'adaptation commence par la protection de ce qui fait la valeur de l'entreprise. Pour le transport de marchandises, cela implique notamment de sécuriser les sites logistiques face aux inondations ou de renforcer la maintenance des véhicules exposés aux fortes chaleurs. Pour le transport de voyageurs ou le transport sanitaire, cela suppose également de prendre en compte la vulnérabilité des personnes transportées et leur confort thermique. Dans tous les cas, la mise en place d'un **Plan de Continuité d'Activité (PCA)** constitue un premier socle de résilience.

Transformer la donnée climatique en outil de pilotage et de dialogue avec les clients : grâce à des outils tels qu'**ODACC** ou **Climadiag**, les entreprises peuvent objectiver leur exposition aux risques climatiques et identifier les mesures adaptées à leur territoire. Démontrer sa capacité à anticiper les aléas, à sécuriser ses itinéraires ou à garantir la continuité du service devient un véritable **facteur de différenciation** et un argument de confiance auprès des donneurs d'ordre.

Le changement climatique modifie durablement les conditions d'exercice du transport routier. Demain, la capacité à anticiper les risques, à maintenir l'activité malgré les aléas et à protéger les collaborateurs constituera un critère essentiel de fiabilité et de performance.

Plus qu'une obligation, l'adaptation devient un marqueur de professionnalisme. Garantir ses missions malgré l'incertitude climatique, c'est renforcer la confiance de ses clients, sécuriser son activité et préserver durablement sa place dans la chaîne de valeur du transport.

Dix actions pour renforcer dès aujourd'hui la résilience de l'entreprise

- ✓ Évaluer l'exposition de vos sites
- ✓ Faire le bilan des événements déjà rencontrés
- ✓ Renforcer la maintenance préventive
- ✓ Adapter l'organisation du travail
- ✓ Prévoir des itinéraires de repli
- ✓ Vérifier les contrats d'assurance
- ✓ Protéger les équipements essentiels
- ✓ Préparer un Plan de Continuité d'Activité
- ✓ Sensibiliser les équipes
- ✓ Intégrer le climat dans les futurs investissements